

DOUBLE ASSASSINAT A NARBONNE

Au Petit Condom.

Vendredi matin, vers huit heures, un homme se présentait au bureau de police et déclarait qu'un assassinat venait d'avoir lieu au *Petit Condom*, campagne située à deux kilomètres de la ville. Il raconta qu'étant arrivé à sept heures pour travailler, étonné de trouver la porte du ramonet fermée, il frappa et resta quelque temps sans recevoir de réponse.

Enfin, une fenêtre s'ouvrit; le ramonet Pradiès apparut, la tête ensanglantée, et lui jeta la clef. Il entra et trouva dans une cuisine, à droite du corridor, le cadavre de la femme Pradiès dans une mare de sang. Pradiès était au premier, dans une chambre inondée de sang, et, lui-même, en était absolument couvert.

Immédiatement prévenus, le commissaire de police, le secrétaire du commissaire central et le sous-inspecteur Tisseyre se rendirent sur les lieux.

A dix heures un quart, le substitut du procureur de la République, le juge d'instruction Ramel et son greffier, le capitaine de gendarmerie et le docteur Marty, médecin du parquet, arrivèrent accompagnés de gendarmes.

Le mari, Pradiès Dominique, est un homme assez fort et vigoureux malgré ses 63 ans. Sa femme Anne Delpouch, âgée de 39 ans, était malade depuis déjà quelques temps. Ils habitaient seuls la métairie du *Petit Condom* qui est formée d'un corps de bâtiments assez considérable, formant les trois côtés d'un carré fermé du côté de la route par un mur de clôture et une grande porte en fer.

Voici ce qui s'était passé :

Judi soir, vers 7 heures, Pradiès qui était déjà couché ainsi que sa femme, chacun dans leur chambre, entendit frapper. Il se leva et demanda les noms de ceux qui l'appelaient ainsi. Deux espagnols qui avaient travaillé à la métairie, le mois précédent, s'annoncèrent; Pradiès ouvrit, et leur demanda ce qu'ils voulaient.

— Du travail, répondirent ils.

— Il n'y en a pas en ce moment.

— Alors il nous faut de l'argent.

— Mais je n'en ai pas, ici, répondit Pradiès.

A ce moment les deux espagnols saisirent leurs couteaux et menacèrent Pradiès. Pendant qu'un d'eux le maintenait, l'autre passa dans la pièce à côté, fouilla les tiroirs et s'empara d'une somme de 560 francs dont trois billets de cent francs et le reste en or, il prit aussi trois francs de menue monnaie.

Les deux complices, paraît-il, se disputèrent un des billets et demandèrent trois mille francs.

A ce moment, la femme Pradiès ayant entendu les menaces, descendit au secours de son mari armée d'une canne à lance. Pradiès prétend qu'elle en porta un coup à l'un des individus qui le maintenaient et le blessa.

Aussitôt un d'eux s'élança sur la femme et la frappa à coups de couteau; elle alla tomber à deux pas de là, dans la pièce où on l'a trouvée le matin.

L'assassin s'enfuit aussitôt laissant son complice aux prises avec Pradiès qui se dégagea un moment et monta au premier pour s'emparer d'un revolver non chargé.

Son agresseur monta derrière lui et un combat s'engagea dans la chambre où d'habitude couchait la femme.

Frappé de coups de couteau à la nuque, Pradiès eut cependant la force de désarmer son agresseur; il tomba aussitôt et le meurtrier s'enfuit en lui disant : *N'as pla prou.*

La deuxième victime resta quelque temps évanouie, puis reprit ses sens et eut la force de descendre au rez-de-chaussée pour fermer la porte restée ouverte.

Il put voir sa femme morte dans une pièce à droite du corridor, il remonta et tomba sur son lit, inondé de sang et perdant peu à peu ses forces. On pense quelle nuit il a dû passer depuis le moment du crime jusqu'à l'arrivée du travailleur qui découvrit le crime.

C'est lui qui a pu donner tous les détails au juge d'instruction. Ses blessures sont au nombre de quatre, à la nuque. Elles sont larges de cinq centimètres environ, paraissent assez profondes, mais non trop graves. Sa main gauche est littéralement hachée à la face palmaire; c'est en luttant avec l'assassin pour le désarmer que ces dernières blessures ont été faites, car il a dû prendre le couteau par la lame.

Ce couteau n'est pas l'arme ordinaire des espagnols; il est court, à grosse et épaisse lame, et sans ressort. Sa pointe est cassée; on ne sait pas si elle a été cassée dans la lutte.

Après l'instruction, le cadavre de la femme Pradiès a été transporté dans une pièce attenante à la cave; c'est là que l'autopsie a été pratiquée par les docteurs Marty et Ferroul.

Le cadavre de la femme porte dix blessures: quatre à la partie supérieure du dos, de gauche à droite, à partir de la colonne vertébrale; deux, en arrière, à la nuque; deux sur le côté droit du cou; une très large à la tête et une légère à la poitrine.

Les blessures du dos, au niveau des épaules, sont très profondes et leur largeur varie de trois à cinq centimètres. Une seule est pénétrante; l'arme a perforé le lobe postérieur et supérieur du poumon droit.

La mort a été déterminée par la section complète de la veine jugulaire. L'artère carotide n'est pas atteinte. Cette blessure a été produite par un formidable coup de couteau qui a fendu la moitié de l'oreille avant de s'enfoncer dans le cou. La blessure de la tête était longue d'au moins douze centimètres.

L'aspect des pièces où ont eu lieu les diverses péripéties de ce drame est horrible.

Il y a une mare de sang dans la cuisine où est morte la femme Pradiès. L'escalier, les murs, la rampe, les portes sont maculés de sang. La chambre où Pradiès a lutté contre l'assassin est éclaboussée jusqu'à la hauteur de deux mètres. On voit des traces de mains saignantes partout, notamment contre la porte.

La fenêtre par où Pradiès a jeté la clef, est arrosée de sang.

L'état du survivant est assez bon; il parle d'une voix ferme et a l'esprit très lucide.

On a pu suivre des traces de sang, par gouttes espacées de deux pas jusqu'à la ligne du chemin de fer, pendant un kilomètre environ. Là elles se perdent. Un des assassins est donc blessé. La gendarmerie a été lancée à leur poursuite, mais il y a peu de probabilité qu'on les rencontre; ils ont douze heures d'avance au moins.

Nous avons emprunté la relation ci-dessus à *l'Emancipation*, nous ajouterons maintenant quelques détails relatifs à l'arrestation des coupables.

Des perquisitions faites vendredi au domicile du nommé Vincent, demeurant rue de la Peyrade, désigné par M. Pradiès, comme l'un des auteurs de l'assassinat amenèrent la découverte de linges ensanglantés et donnèrent la certitude, que, rentré chez lui en venant de commettre le crime, ce bandit n'avait quitté Narbonne que lorsqu'il apprit qu'une seule des victimes était morte.

Les recherches dans les environs n'ont pas abouti, mais les signalements envoyés au loin ont porté leur fruit, puisque le parquet de Narbonne recevait avant hier la dépêche suivante :

« Narbonne, de Céret, 31 mai, 11 h. 20 m.

« Gendarmerie du Perthus a arrêté hier et amené devant moi, ce matin, deux Espagnols correspondant au signalement: l'un déclarant se nommer Vincent Guilhoumet et fortement marqué petite vérole; l'autre, François Villa-Roulie.

« Ils ont quitté Narbonne, samedi matin, 28 mai.

« Prière envoyer ordre de transfèrement.

« Signé: *Le Procureur de la République.* »

Effectivement hier par le train de trois heures les prisonniers sont arrivés; Vincent surtout l'un deux avait l'air tout arrogant.

La foule qui attendait à la gare était immense; elle ne s'en est pas tenue aux huées et aux vociférations, des coups ont été donnés aux deux espagnols et sans l'intervention de la gendarmerie on les aurait peut être lynchés.

Les preuves contre Vincent sont accablantes, car non seulement on a trouvé sur lui au Perthus une somme importante et un couteau-poignard, mais encore un revolver appartenant à la victime; il est en outre blessé à la main droite.

Sa première déclaration au juge d'instruction a été de dénoncer comme auteur du crime Joseph Borrás, sujet espagnol. Lorsque les gendarmes sont allés arrêter ce dernier ils l'ont trouvé caché sous le lit; sa femme était partie le matin pour l'Espagne et il se disposait à en faire autant.

Au moment où nous mettons sous presse, a lieu au *Petit-Condom* la confrontation des assassins présumés avec Pradiès dont l'état est relativement satisfaisant.

Espérons qu'une expiation exemplaire viendra enfin donner satisfaction à notre population terrifiée.